

PRODUITS DE SANTÉ

ZOOM SUR LA RECHERCHE



Qu'il s'agisse de **médicaments** ou de **dispositifs médicaux**, les procédures de développement sont longues et impliquent de très nombreux acteurs, dont les associations de patients.

Ainsi, avant d'être commercialisé, un produit de santé doit traverser les **3 grandes étapes de la recherche**.

La recherche fondamentale

1ère Étape

Pour **mieux comprendre le corps humain** et ses maladies et donc mieux comprendre les phénomènes biologiques afin d'identifier de nouvelles cibles thérapeutiques.

biologie

biochimie

anatomie

Les résultats de ces recherches ne sont **pas toujours prévisibles**.

La recherche fondamentale fait **progresser les connaissances** !

La recherche préclinique

2ème Étape

Elle apporte les données préliminaires sur le comportement de molécules dans des cellules mises en culture et/ou au sein d'organismes animaux vivants.

Études sur différents plans :

Pharmacologique

Pharmacocinétique

Toxicologique

Pour valider **le mécanisme d'action** et mesurer l'activité du potentiel produit de santé sur les modèles expérimentaux.

Pour analyser la manière dont l'organisme procède à la **transformation et à l'élimination du produit**.

Pour établir quels sont **les organes cibles et les doses toxiques**.

La recherche clinique

3ème Étape

Elle permet d'étudier la façon dont un produit de santé est **absorbé, distribué, métabolisé et évacué** par l'Homme.

ANSM

Agence Nationale de Sécurité du Médicament et de produits de santé

Comité de Protection des Personnes

En partenariat avec les hôpitaux sous le contrôle de l'**ANSM**, après avis favorable d'un **Comité de Protection des Personnes**, la recherche clinique permet de contribuer à créer un médicament efficace et sûr.

À partir des données recueillies lors des essais cliniques, qui se divisent là encore en **4 phases**.

La **1ère phase** sert à évaluer la toxicité du produit de santé.

La **2ème phase** permet d'évaluer la tolérance du produit, ses effets indésirables ou encore de déterminer la dose minimale efficace.

La **3ème phase** permet d'évaluer l'efficacité du produit de santé. À son issue, le produit de santé peut obtenir son "Autorisation de Mise sur le Marché" (AMM).

La 4ème phase

À la suite de la commercialisation du produit de santé, il est important de suivre les effets du produit à long terme. On parle là de **pharmaco et de matériovigilance** assurée notamment de l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des Produits de Santé (ANSM).

Il faut compter entre **10 et 15 ans** afin qu'une **molécule sur 10 000 molécules** ciblées puisse devenir un médicament !

La Fédération contribue au financement de la recherche en diabétologie pour améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec un diabète.

Par l'intermédiaire de son Diabète LAB, elle contribue également à une meilleure compréhension des besoins et attentes des personnes atteintes de diabète, permettant ainsi leur meilleure prise en compte dans les programmes de recherche.

Retrouvez d'autres informations sur notre site www.federationdesdiabetiques.org

Je vous propose de découvrir notre film associé en scannant ce QR code.

